
Hommage au Docteur Roger Lapointe

Nous avons aujourd'hui le plaisir de rendre hommage au docteur Roger Lapointe qui célèbre son centenaire ce 7 avril. Roger Lapointe est l'un des fondateurs et premier président de l'Association des obstétriciens et gynécologues de la province de Québec, tel qu'elle s'appelle à ce moment. Il pratique comme gynécologue-obstétricien et chirurgien à l'hôpital Notre-Dame de 1955 à 1986, y ayant également sa clinique. Il enseigne aussi à l'Université de Montréal, à titre de professeur agrégé. Il est membre du comité des examens du Collège Royal pendant plus de vingt ans.



Dr Roger Lapointe



Figure 1 Dr Roger Lapointe à son bureau de l'hôpital Notre-Dame, 1985.

Nous souhaitons que ce texte, extrait et adapté de ses meilleurs souvenirs, sache apporter un nouvel éclairage sur les prémices de l'Association et de la pratique au milieu du siècle dernier.

Roger commence ses études en médecine en septembre 1944 et devient interne bénévole à l'Hôtel-Dieu de Montréal dès avril 1946. Ce même été, avec la pénurie de médecins qui sévit, on le met en charge du bloc opératoire. En parallèle il pratique à l'hôpital Saint-Luc, Saint-Jean-de-Dieu (Louis-Hippolyte Lafontaine), Sainte-Justine et Notre-Dame. À compter de 1948, il obtient un permis temporaire lui permettant d'aller remplacer un médecin à Clarke City et Sept-Îles, sur la Côte-Nord. Il agit comme dentiste anesthésiste, oto-rhino-laryngologiste et orthopédiste.

Un accouchement sans pareil¹

À peine suis-je de retour à ma chambre qu'on frappe de nouveau à ma porte en disant: "Docteur, c'est pour un accouchement!" J'ouvre, et plus personne. Roger Smith me laisse entendre que le bonhomme Boudreau est allé à l'hôpital prendre la

¹ Roger Lapointe, extrait de *Mémoires : À la lueur du flambeau*, © 2023.

valise qui contient tout le nécessaire pour l'accouchement et qu'il revient me chercher. Au bout d'un moment, je vois arriver Boudreau avec son cheval et sa voiture faite de deux madriers sur quatre roues. Il me dit: "c'est vous le docteur? Assisez-vous". Je prends place près de lui en lui demandant: "c'est loin d'ici?" Il répond: "Non, c'est tout proche dans le canton." Entre chien et loup, nous partons, appuyés l'un contre l'autre, assis sur les madriers. L'odeur d'alcool qu'il dégage et son comportement me font croire qu'il a commencé à célébrer.

"Au fait, c'est votre femme qui doit accoucher?"

"Non, c'est ma fille, c'est son premier, et ma belle-mère, qui est sage-femme, a de la misère à le sortir." Imaginant une sérieuse complication, je demande à Boudreau d'accélérer. Il commence à faire nuit, une froide rosée me transperce le dos. Au bout d'une demi-heure, par un beau clair de lune, le cheval essoufflé s'engage dans un sentier marécageux, ses sabots brisent la mince couche de glace déjà formée. Gelé comme un creton, je tiens Boudreau d'une main et ma valise de l'autre. Au loin on entend hurler les loups, j'aime moins ça!" Encore combien de temps Boudreau? Sa seule réponse: "on arrive betôt".

Enfin, après ce long trajet de six milles, j'aperçois la lueur d'une lampe à la fenêtre. Je m'empresse d'entrer, mais je ne vois personne, c'est le grand silence. Est-ce un mauvais présage? Boudreau entre et me dit: "C'est en haut." Je ne vois pas d'escalier, mais d'un geste Boudreau m'indique l'échelle clouée au mur dans le placard. Aussitôt, je m'agrippe aux barreaux qui conduisent au grenier par une trappe. Au centre de cette pièce éclairée d'une chandelle, une jeune femme épuisée repose sur une paillasse étendue par terre pendant que sa mère lui éponge le front. La grand-mère, aux allures d'une sorcière, me dit: "Docteur, ça fait longtemps qu'elle est dans les douleurs, mais la tête veut pas sortir."

Agenouillé sur la paillasse, je m'empresse d'écouter le cœur fœtal qui présente des signes de souffrance; la tête, en position occipitale postérieure, est moulée au détroit inférieur, il est urgent de faire une rotation avec forceps. Je sors le contenu de la valise; avec le masque j'amorce l'induction à l'éther et je demande à sa mère de continuer l'anesthésie pendant que je surveille la respiration. Après une désinfection locale à la Bétadine, j'étends un champ stérile et j'applique les forceps avec la technique que le Dr Jacques Fortier m'enseignait à Notre-Dame il y a à peine un mois. À chaque mouvement, une myriade de plumes s'échappe des trous de la paillasse et voltige au-dessus de nos têtes comme des papillons. La rotation se fait facilement ainsi que l'extraction. C'est une fille! Je stimule ses réflexes avec un jet d'eau sur le ventre et en peu de temps elle se met à crier. L'arrière-grand-mère à mes côtés s'apprête à la réchauffer dans des langes. Devant cette mémorable scène, je réalise que je suis entouré de quatre générations dans ce petit grenier perdu de la Côte Nord.

Suivant les recommandations du Dr Louis-Arthur Magnan, et bien résolu de faire sa résidence à Notre-Dame, Roger signe un contrat de quatre ans, logé et nourri, avec un salaire mensuel de \$15.00 la première année, \$20.00 la seconde, \$25.00 la troisième et \$75.00 la quatrième.

En juin 1949, au terme de son internat, le Dr Paquin, registraire du Collège des médecins et chirurgiens, convoque la cohorte pour prêter serment devant le buste d'Hippocrate, et jurer de pratiquer notre profession selon les principes établis par le Père de la médecine. De 1950 à 1954 il commence son stage de gynécologie à Notre-Dame, sous la direction du professeur Léon Gérin-Lajoie, chef du service. Il quitte Montréal pour La Nouvelle-Orléans afin d'effectuer un Fellowship d'une année à l'université de Tulane et au Charity Hospital. À son retour, il incite le Dr Léon Gérin-Lajoie et l'hôpital Notre-Dame à se procurer son premier colposcope, tout récemment introduit en Louisiane par Karl Bolten. En 1955, il est reçu Fellow et obtient son certificat de spécialiste en obstétrique et gynécologie, conféré par le Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada. Très heureux de sa nouvelle situation, Roger travaille dans quatre hôpitaux (Hôtel-Dieu, Maisonneuve et Jean-Talon), car il n'a droit qu'à un seul lit privé à Notre-Dame, dans l'emprise d'un système pyramidal. Il commence néanmoins sa pratique dans la clinique du Dr Louis-Arthur Magnan.

L'Association

En 1956, le Dr Léon Gérin-Lajoie, président fondateur du *Montréal Obstetrical and Gynaecological Society* (MOGS) invite le Dr Roger Lapointe à se joindre à cette société déjà bien organisée qui regroupe surtout des collègues anglophones. L'année suivante, soit en 1957, le Dr Léon Gérin-Lajoie, directeur du service de gynécologie de l'hôpital Notre-Dame, mentionne au Dr Lapointe qu'il est consterné par le problème de la fusion de l'obstétrique et de la gynécologie en raison de l'opposition de certains médecins qui siègent au comité. La division entre les deux spécialités a de fortes répercussions dans le milieu.

Par ailleurs, le Dr Gérin-Lajoie est également président du congrès à venir de la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO) qui doit avoir lieu dans le nouvel Hôtel Reine Élisabeth en juin 1958. N'ayant que trop peu de temps pour préparer l'événement, il confie au Dr Lapointe la tâche de poursuivre les démarches pour cette fusion tant attendue.

Au printemps 1957, le comité d'accréditation des facultés de médecine et le comité d'évaluation du Collège Royal recommandent à brève échéance la fusion de l'Obstétrique et de la Gynécologie. Ainsi, un comité *ad hoc* est mis sur pied pour étudier la situation. Il est composé des membres suivants: Dr Pierre Meunier, chef du service de Gynécologie à l'Hôtel-Dieu, Dr Jean-Louis Léger, chef du service de radiologie à Notre-Dame, Dr Eugène Robillard, chef du département de physiologie, Dr Marcel Ferron, chef du service d'Obstétrique à Maisonneuve, Dr Maurice Gagné, obstétricien à la Miséricorde et Roger Lapointe, gynécologue-obstétricien à Notre-Dame.

Suite au congrès de la FIGO de 1958, le ministre de la Santé exhorte les médecins à s'associer pour faciliter les négociations lors de l'application du projet d'assurance santé. Tandis qu'il existe déjà à l'échelle nationale la *Society of Obstetricians and Gynaecologists of Canada* (SOGC), l'ensemble des obstétriciens et gynécologues de la province se retrouvent dans trois sociétés distinctes: la *Montreal Obstetrical & Gynaecological Society* (MOGS), la *Société d'obstétrique et de gynécologie de Québec* (SOGQ) et la *Société d'obstétrique de la province de Québec* (SOPQ).

Bien que ces trois sociétés, à caractère social, n'ont aucun lien entre elles, lors de l'assemblée générale de la MOGS de 1958, le Dr Roger Lapointe propose leur fusion, avec comme objectif la formation d'une corporation professionnelle. La proposition est acceptée, et le Dr Lapointe se voit confier la tâche de mener le projet à terme. Il établit alors plusieurs contacts, d'abord avec le Dr René Simard, président de la SOGQ puis avec le Dr Roland Vadeboncoeur, président de la SOPQ.

Le 14 novembre 1961, les délégués des trois sociétés sont réunis dans le salon des gouverneurs de l'Hôpital Notre-Dame en présence de Me Jean Gagné. Ils fondent ainsi officiellement l'*Association des Obstétriciens et Gynécologues de la Province de Québec* (AOGPQ) qui obtient officiellement sa Charte en février 1962 sous la *Loi des corporations professionnelles*.² Les lettres patentes de l'Association sont accordées le 12 avril 1962. Les membres élus au conseil exécutif sont Roger Lapointe, président, Samuel Pollack, premier vice-président, Roland Vadeboncoeur, second vice-président, Simon Gold, secrétaire-trésorier et messieurs les conseillers Richard Power, Rod Foot, Fred Tweedie et Hector Ricard.

La première assemblée générale a lieu le 7 mars 1962, lors d'un banquet dans le grand salon de l'Hôtel Mont-Royal. Lors de son discours inaugural, le Dr Roger Lapointe rappelle que le premier ministre John Diefenbaker a ordonné une enquête royale sur la santé sous la présidence du juge Hall, et qu'un des premiers mandats de l'Association est de préparer un mémoire sur la qualité des soins et des normes de pratique de la spécialité dans tout le Québec.



1^{ère} Assemblée générale de l'AOGPQ, 7 mars 1962.

Enfin, à peine quelques années plus tard, en février 1966, l'Association des Obstétriciens et Gynécologues de la Province de Québec demande l'abandon de sa Charte³ et devient une nouvelle société, l'Association des Obstétriciens et Gynécologues du Québec (AOGQ), est constituée le 8 février 1966⁴ afin de répondre au nouveau régime d'assurance-maladie.

Texte : Roger Lapointe, Yves A. Lapointe, André Lapointe, Marie Lapointe.

Photos : Archives personnelles Roger Lapointe.

² Gazette officielle du Québec, 12 avril 1962, page 6.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2359301?docsearchtext=gyn%C3%A9cologues>

³ Gazette officielle du Québec 19 février 1966, page 89.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2359506?docsearchtext=association%20gyn%C3%A9cologues>

⁴ Gazette officielle du Québec, 12 février 1966, page 100.
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2359505>